

Bienvenue

Formation horticole supérieure



Claude Heckly – Doyen de la filière horticole

Formation horticole supérieure

- Horticulteur/horticultrice avec **brevet fédéral**, *orientation paysagisme et orientation production*

- Horticulteur/horticultrice avec **diplôme fédéral** *orientation paysagisme et orientation production*

Soirée d'information

Déroulement de la présentation



- Qu'est-ce qu'un brevet fédéral, une maîtrise fédérale?
- Quelles sont les compétences nécessaires?
- Quel est le profil?
- Prérequis pour l'examen professionnel, EP supérieur ?
- Quelles modalités?
- Questions?

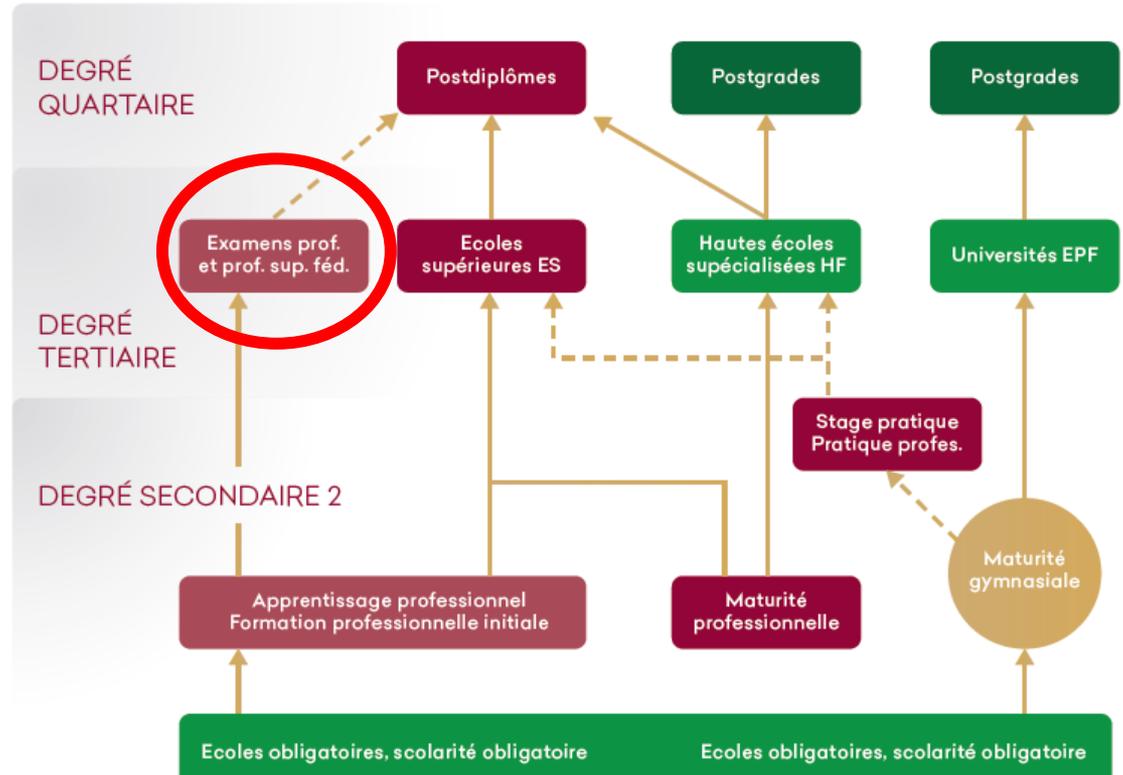


Qu'est-ce qu'un brevet fédéral? Une maîtrise?



FORMATION PROFESSIONNELLE SUPÉRIEURE

NIVEAU HAUTES ÉCOLES



Après avoir réussi son CFC , le jeune professionnel acquiert de la pratique et peut poursuivre sa formation par les cours préparatoires à l'examen professionnel EP.

Quel est le profil?

Profil de qualification d'horticulteur avec brevet fédéral

1. Domaine de travail

Les hortultrices et horticulteurs avec brevet fédéral sont des collaborateurs cadres du domaine artisanal dans le secteur d'exécution d'une entreprise de paysagisme et/ou de production de plantes. Suivant les directives de leur supérieur, **ils sont:**

- **responsables de la préparation et de l'organisation**
- **responsable de l'exécution (direction technique et surveillance de l'équipe) et de l'évaluation des travaux.**
- **ils participent activement à l'exécution des travaux**
- **ils sont garants du respect des prescriptions de qualité et de sécurité.**

Quel est le profil?

2. Principales compétences opérationnelles professionnelles

A. Ils organisent les travaux à accomplir

B. Ils dirigent leur équipe et leurs collaborateurs

C. Ils dirigent et surveillent l'exécution des mandats, l'évaluent et l'optimisent

D. Ils élaborent et planifient la formation des apprentis dans l'entreprise.

E. Ils participent à l'encadrement et l'information des clients et à la communication.

F. Ils respectent les dispositions légales

G. Ils contribuent au développement et maintien durables des ressources.

H. Ils organisent, coordonnent et documentent la maintenance des équipements et des installations techniques.

I. Ils effectuent des tâches spécialisées ou de conduite déléguées par leur supérieur.

Organisation des cours

Les cours préparatoires à l'examen professionnel se déclinent comme suit:

Modules		Compétences opérationnelles (CO)	
Modules obligatoires	Modules de base (définis pour les deux orientations)	Compétences opérationnelles inter-orientations	
		Compétences générales transversales	
	Compétences professionnelles transversales		
	Modules spécifiques à l'orientation (définis par orientation)	Compétences opérationnelles spécifiques à l'orientation	
Orientation Production		Orientation Paysagisme	
Compétences opérationnelles de l'orientation Production		Compétences opérationnelles de l'orientation Paysagisme	
Modules optionnels	Choix individuel et combinaison des modules parmi la liste définie	Compétences opérationnelles spécialisées <i>Les participants développent individuellement des compétences opérationnelles supplémentaires qui correspondent à leurs intérêts, aspirations ou besoins. Ils font ainsi leur choix individuel et procèdent à une combinaison des modules parmi la liste définie. Le choix et la combinaison doivent répondre au nombre de crédits fixés dans les directives relatives au règlement d'examen.</i>	

Modules communs aux deux brevets

Modules de bases (tous les modules de bases sont des modules obligatoires pour les deux orientations)

	Code	Désignation (titre de travail)	Rapport avec le profil de compétences		Durée (heures)
			Domaine CO	Compétence opérationnelle	
Compétences générales transversales	EP-Q1	Formateur/Formatrice dans l'entreprise formatrice	D	D.1. / D.2. / D.3 / D.4.	40
	EP-Q2	Bases Protection de la santé et Sécurité au travail	A / B / F / H / I	A.1. / A.2. B.5. F.1. / F.2 / F.3. H.1. / H.2. I.1.	30
	EP-Q3	Communication et relations clients	E	E.1. / E.2. / E.3. / E.5. / E.6.	20
	EP-Q4	Gestion du personnel et direction de l'équipe	A / C / B / I	A.4. B.1. / B.2. / B.3. / B.4. / B.5. C.4. I.3. / I.4.	30
Compétences professionnelles transversales	EP-Q5	Entretien du sol, protection phytosanitaire, soins et nutrition des plantes	F / G	F.3. G.1. / G.2. / G.3. / G.6.	40

Total des heures pour les modules de bases: **160 heures**

Modules spécifiques

Modules obligatoires spécifiques orientation Production				
Code	Désignation (titre de travail)	Rapport avec le profil de compétences		Durée (heures)
		Domaine CO	Compétence opérationnelle	
EP-P1	Connaissances et utilisation des plantes	E / G	E.4. G.4.	80
EP-P2	Conduire et suivre des cultures végétales	F / G / J	F.4. / F.5. G.5. J.1. / J.2. / J.3. / J.4.	150
EP-P3	Vente axée sur la pratique	F / K	F.5. K.1. / K.2. / K.3. / K.4.	60
EP-P4	Organisation du travail en production	A / C / H / I	A.1. / A.2. / A.3. / A.4. C.1. / C.2. / C.3. / C.4. / C.5. / C.6. H.3. I.2. / I.5. / I.6.	30

Total des heures pour les modules spécifiques à la production: **320 heures**

Modules obligatoires spécifiques orientation Paysagisme				
Code	Désignation (titre de travail)	Rapport avec le profil de compétences		Durée (heures)
		Domaine CO	Compétence opérationnelle	
EP-G1	Connaissances et utilisation des plantes	E / G	E.4. G.4.	50
EP-G2	Technique paysagisme	L	L.1. / L.2. / L.3. / L.4. / L.5. / L.6. / L.7. / L.8.	180
EP-G3	Entretien des espaces verts	F / G / M	F.4. / F.5. G.4. / G.5. M.1. / M.2. / M.3. / M.4. / M.5.	100
EP-G4	Organisation du travail en paysagisme	A / C / H / I	A.1. / A.2. / A.3. / A.4. C.1. / C.2. / C.3. / C.4. / C.5. / C.6. H.3. I.2. / I.5. / I.6.	30

Total des heures pour les modules spécifiques au paysagisme: **360 heures**

Modules optionnels

3 crédits nécessaires pour accéder aux examens professionnels (examens finaux)

Modules optionnels inter-orientations

Code	Désignation	Durée (heures)	Crédits après avoir suivi le module
EP-W11	Pièces d'eau	70	2
EP-W12	Systèmes Jardin potager	40	1
BP-W13	Gazon de golf	120	3
BP-W14	Gazon de sport	120	3
BP-W15	Association de plantes esthétique et adaptée au site	70	2
BP-W16	Verdissement des récipients	60	2
BP-W17	Verdissement des édifices	40	1
BP-W18	Cultures funéraires	60	2
BP-W19	Revitalisation de cours d'eau et de zones d'eaux dormantes	70	2
BP-W20	Constructions du génie biologique	40	1
BP-W21	Prestations de services en horticulture	40	1
BP-W22	Entretien de milieux proches de la nature dans les zones d'habitation	70	2
BP-W23	Taille d'arbres fruitiers	50	1
BP-W24	Vente Branche verte	40	1
BP-W25	Construction d'une aire de jeux, sécurité, soins/entretien	40	1

Quel est le profil?

Profil de qualification Maître jardinier

1. Domaine d'activité

Les Maîtres jardiniers **gèrent de manière autonome** une entreprise appartenant au secteur de la production de plantes ou du paysagisme **ou occupent une fonction de cadre** dans une entreprise de ce type.

Ils établissent les bases stratégiques pour l'entreprise et interviennent pour assurer la mise en œuvre, le contrôle ainsi que des améliorations. **Ils donnent des instructions techniques aux collaborateurs et vérifient l'exécution des travaux.**

Les Maîtres jardiniers **décrochent de nouveaux clients** et accompagnent les clients existants du secteur privé comme public.

Ils **élaborent des projets** et des suggestions adaptés au client, les mettent en œuvre avec les collaborateurs, **établissent les facturations** et en tirent des conclusions pour l'optimisation des offres. **Ils sont les principaux responsables de la qualité** et de la sécurité au travail dans l'entreprise.

Quel est le profil?

2. Principales compétences opérationnelles professionnelles

A. Création et gestion stratégique d'une entreprise de la branche verte

B. Gestion opérationnelle d'une entreprise de la branche verte

C. Gestion financière et administrative d'une entreprise de la branche verte

D. Développement, lancement et optimisation de prestations de marché

E. Élaboration des bases des ressources humaines et gestion du personnel

F. Développement des compétences personnelles, sociales, managériales et professionnelles

G. Évaluation et optimisation des équipements et des processus de travail

Organisation des cours

Les cours préparatoires à l'examen professionnel supérieur se déclinent comme suit:

Structure de base des modules

Modules		Compétences opérationnelles (CO)	
Modules obligatoires	Modules de base (définis pour les deux orientations)	Compétences opérationnelles interorientations (Compétences transversales)	
	Modules spécifiques à l'orientation (définis par orientation)	Compétences opérationnelles spécifiques à l'orientation	
		Orientation Paysagisme	Orientation Production
		Compétences opérationnelles de l'orientation Paysagisme	Compétences opérationnelles de l'orientation Production

Modules communs aux deux maîtrises

Modules de base (tous les modules de base sont obligatoires pour les deux orientations)				
Code	Désignation (titre provisoire et mots clés en fonction du profil de qualification)	Référence au profil de compétences		Durée prov. (h)
		DCO	Comp. opérationnelle	
EPS-Q1	Autogestion	F	F.1 - F.7	40
EPS-Q2	Bases de la direction d'entreprise	A	A.1 - A.5	80
EPS-Q3	Direction opérationnelle de l'entreprise	B	B.1 - B.8	60
EPS-Q4	Gestion financière de l'entreprise	C	C.1 - C.6	100
EPS-Q5	Marketing dans la branche verte	D	D.1 - D.5	60
EPS-Q6	Gestion et évolution du personnel	E	E.1 - E.9	40
EPS-Q7	Module d'intégration	A - F		20

Total des heures pour les modules de bases: **400 heures**

Modules spécifiques

Modules spécifiques orientation Production				
Code	Désignation	Référence au profil de compétences		Durée prov. (h)
		DCO	Comp. opérationnelle	
EPS-P1	Planification des surfaces de production et des cultures horticoles	H	B.8/ H.1- H.4	150
EPS-P2	Production horticole et commerce	I / J	I5/ J.1- J.5	80
EPS-P3	Organisation du mandat	I	I.1-I.6	40
EPS-P4	Optimisation des équipements et des processus de travail	B / J / K	B.8/ J.4/ K.1 – K.4	60

Total des heures pour les modules spécifiques à la production: **330 heures**

Modules spécifiques orientation Paysagisme				
Code	Désignation (titre provisoire)	Référence au profil de compétences		Durée prov. (h)
		DCO	Comp. opérationnelle	
EPS-G1	Connaissance et utilisation des plantes 2	O	O.1 - O.3 et O.6	80
EPS-G2	Planification de l'entretien des espaces verts	D / L / M / O	D.4/ L.1 / M.6 - M.7/ O.4 - O.5 et O.7	60
EPS-G3	Planification de l'aménagement	L / O	L.1, L.2 et L.6/ O.1	80
EPS-G4	Planification de l'exécution	L	L.1/ L.3-L.5	100
EPS-G5	Organisation du mandat	C / M	C.4 M.1 - M.7	50
EPS-G6	Optimisation des équipements et des processus de travail	B / N	B.8/ N.1 - N.4	40

Total des heures pour les modules spécifiques au paysagisme: **410 heures**

Prérequis

Conditions d'admission

L'accès aux cours préparatoires est ouvert à tout un chacun, sans conditions

Une inscription avant Noël permet de s'assurer une place

Pour accéder à l'examen professionnel, il faut être titulaire, lors de l'inscription d'un :

- **CFC d'horticulteur-trice de l'orientation choisie**
- **Disposer de 24 mois de pratique professionnelle (après le CFC)**
(36 pour la maîtrise)

Quelles modalités?

INFORMATIONS GÉNÉRALES - BREVET

Lieux de cours:	Grangeneuve (FR) et Lullier (GE)
Durée de la formation brevet:	3 semestres (paysagistes: 850 leçons, producteurs: 800 leçons)
Début de la formation:	août (exemple août 2022)
Fin de la formation:	janvier deux ans plus tard (exemple janvier 2024)
Examens professionnels:	fin février 2024
Frais d'examen:	Fr. 800.- (remboursé aux lauréats)
Coûts de formation:	Paysagistes: Fr. 14'510.00 Producteurs: Fr. 13'710.00
Remboursement:	50%, après avoir participé à l'examen professionnel
Jours de cours:	vendredi-samedi + blocs hors saison + jeudi pour les modules à option
Horaires:	8h00-11h30 et 12h30-16h00

Quelles modalités?

INFORMATIONS GÉNÉRALES – DIPLÔME (Maîtrise)

Lieux de cours:	Grangeneuve (FR)
<i>Durée de la form. maîtrise:</i>	<i>4 semestres (paysagistes: 1100 leçons, producteurs: 970 leçons)</i>
<i>Début de la formation:</i>	<i>fin août (exemple août 2022)</i>
<i>Fin de la formation:</i>	<i>fin juin deux ans plus tard (exemple juin 2024)</i>
<i>Examens professionnels:</i>	<i>août (exemple août 2024)</i>
<i>Frais d'examen:</i>	<i>Fr. 800.- (remboursé aux lauréats)</i>
<i>Coûts de formation:</i>	<i>Paysagistes: Fr. 18'270.00</i> <i>Producteurs: Fr. 15'420.00</i>
<i>Remboursement:</i>	<i>50% après avoir participé à l'examen prof. sup.</i>
<i>Jours de cours:</i>	<i>vendredi-samedi + blocs hors saison</i>
<i>Horaires:</i>	<i>8h00-11h30 et 12h30-16h00</i>

Intéressé?



Informations et préinscriptions

Informations et préinscriptions

Institut agricole de l'Etat de Fribourg

Rte de Grangeneuve 31

1725 Posieux

T +41 (0) 26 305 55 50

www.brevethorticole.ch



Merci pour votre attention!

